



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

## Rectorat

IEN ET/EG  
Inspection de l'Éducation  
nationale  
Enseignement Général  
Enseignement Technique

Affaire suivie par :

Fatima Hagour  
Christelle le Breton  
Sylvie Orthet  
Isabelle Remery

IEN SBSSA

ce ien <ce.iien-eget@ac-  
creteil.fr  
01 57 02 68 57/6858

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
Web : www.ac-creteil.fr



Créteil, le 23 mars 2020

Mesdames, Messieurs les professeurs  
Secteur Sciences biologiques et sciences sociales  
appliquées

S/C

Mesdames, Messieurs les proviseurs  
Mesdames, Messieurs les directeurs

### Objet : Continuité pédagogique

Un dispositif de continuité pédagogique est mis en place, avec une procédure d'accompagnement académique qui s'inscrit dans le cadre de mesures nationales. Il permet aux élèves de maintenir un contact régulier avec leur professeur. Il relève avant tout de l'ENT de chaque établissement.

Nous vous invitons à :

- ✓ Privilégier les activités de consolidation et de révision : utilisation de manuels, fiches d'activités, tout ou partie de sujet d'examen....
- ✓ Proposer des évaluations avec des outils tels que Google forms, kahoot, plickers  
...
- ✓ Développer les activités de recherche sur un thème donné : visionnage de documents audiovisuels, consultation de sites internet, ...
- ✓ Développer les compétences rendre compte/transmettre des informations/rédiger et mettre en forme un document, planifier et organiser ...
- ✓ Assurer l'accompagnement de la rédaction des dossiers supports de certaines épreuves certificatives

Il est indispensable d'organiser en équipe pédagogique la planification des activités. Vous pouvez mettre en place un outil de planification qui aidera les élèves à s'organiser dans leur travail. La programmation d'échéances (de 3 jours à une semaine selon les activités) permet d'instaurer des échanges réguliers entre l'équipe et la classe.

En concertation avec l'équipe pédagogique, vous pouvez programmer dans les emplois du temps de vos élèves, une séance en classe virtuelle par discipline et par semaine avec l'outil proposé par le CNED « Ma classe à la maison ». Vous trouverez la présentation de cet outil et les tutoriels pour la prise en main sur le site de la DANE de l'académie de Créteil. La classe virtuelle est accessible à tous les élèves depuis leur ordinateur, tablette ou téléphone portable, à partir d'un lien. Elle permettra, en plus des outils de communication que vous utilisez, d'aborder des notions de cours importantes, de réaliser une synthèse et de maintenir aussi un temps de travail collectif avec les élèves.

De la même façon, vous aurez à disposition tous les deux ou trois jours sur le site SBSSA (<http://sbssa.ac-creteil.fr/>) une actualisation des pistes pédagogiques proposées par l'équipe des inspectrices. Nous vous serions reconnaissantes de nous adresser si vous le souhaitez vos productions afin que nous puissions les mutualiser entre les enseignants de l'académie.

Nous vous remercions très sincèrement de votre implication dans cette période de crise.

Les inspectrices des sciences biologiques et des sciences sociales appliquées